

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture, NATEA Agriculture, Sarl FAUCHER.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



MAÏS

Stade phénologique

Sur le réseau Limousin, la majorité des parcelles sont au stade « grains laitoux » à « grains laitoux pâteux ».

Cumul des températures base 6°C au 15 septembre 2013

	Semis 5 Mai 2013	Semis 25 mai 2013	Semis 10 juin 2013
MAGNAC LAVAL (87)	1474	1369	1247
LIMOGES BELL. (87)	1482	1384	1268
SAINT-YRIEIX (87)	1483	1378	1261
LA SOUTERRAINE (23)	1432	1334	1217
AHUN (23)	1325	1240	1140
LEPAUD (23)	1314	1228	1127

Pour les semis du 25 mai et pour atteindre le stade optimal de récolte en ensilage, soit 32 % de MS, il manque :

- En Haute-Vienne, pour des **variétés demi-précoces** environ 150 degrés-jours soit environ 21 jours ;
- En Creuse (Ahun et Lepaud), pour des **variétés précoces** environ 220 degrés jours soit environ 30 jours.

Pour la région, il faut prévoir les récoltes 1^{ère} quinzaine d'octobre.

Dans les jours à venir, on considèrera qu'il faut 3 jours pour gagner 1 point de MS.

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Grandes Cultures N°1 - 17/09/2013- Page 1 sur 4

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Grandes cultures Limousin 2013-2014 N°1, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Joël SOURSAC
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DU BULLETIN :

Céréales à paille
Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

pppenichou.fredon@gmail.com
05 55 04 64 54

Colza - Maïs
Valérie LACORRE
Chambre Départementale
d'Agriculture de la Haute-Vienne

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
05 87 50 40 00

Charbon commun à ustilago

Observations du réseau : il a été observé du charbon sur les parcelles de Saint-Priest-Taurion et Glandon (87), de manière localisée.

Eléments de biologie

Les spores d'*Ustilago maydis* sont naturellement présentes dans l'environnement de la culture (terre). Le vent et les conditions séchantes favorisent la diffusion des spores.

La contamination de la plante se fait à partir de portes d'entrée (blessures) dues :

- à des attaques parasitaires, l'oscinié en particulier ;
- à la grêle ;
- à des stress hydriques : les bourgeons axillaires des étages foliaires situés sous l'épi principal sont affectés par des tumeurs ;
- à des phytotoxicités de produit ou d'association de produits phytosanitaires peu sélectifs. Ces associations peuvent détruire les ébauches d'épi primaire, voire secondaire, et entraîner à leur place un développement de tumeurs de charbon commun ;
- à des coups de vent ...

Symptômes

Développement de tumeurs charbonneuses recouvertes d'une enveloppe blanche sur les organes jeunes en croissance : les apex dont les cellules sont en phase de multiplication; les inflorescences mâles et femelles; les feuilles, les tiges au niveau des bourgeons axillaires; les épis.

Sur les épis, des excroissances remplacent les grains, donnant à l'ensemble une allure de grappe. Les tumeurs sont de grosseur variable, de la taille d'une bille à celle d'une balle de tennis.

À maturité, les tumeurs libèrent une poussière noire, les spores.



Photo : CDA87/P.MAZEAUD

Incidence sur le rendement

Le charbon commun n'a pas d'influence directe sur le rendement de la partie tige et des feuilles. La présence de tumeurs sur les épis pénalise le rendement grain.

Les tumeurs charbonneuses ne sont pas toxiques pour l'animal (bovin), mais diminuent l'appétence de l'ensilage. La baisse d'appétence sera d'autant plus grande que la présence de charbon commun est importante.

Aucune variété n'est à l'abri d'une contamination, surtout en cas d'accident climatique.

COLZA

Le réseau des parcelles de référence Colza Limousin, pour la campagne 2013-2014, est en cours de mise en place et sera présenté dans un prochain Bulletin.

Stade phénologique

Les semis sont terminés sur l'ensemble de la région Limousin.

La plupart des semis ont été réalisés début septembre (comme l'an passé).

Au vu des conditions climatiques de fin août - première quinzaine de septembre et les sols très secs, les colzas ont du mal à lever.

Limaces

Les conditions météorologiques actuelles (humides) sont plutôt favorables aux attaques de limaces.

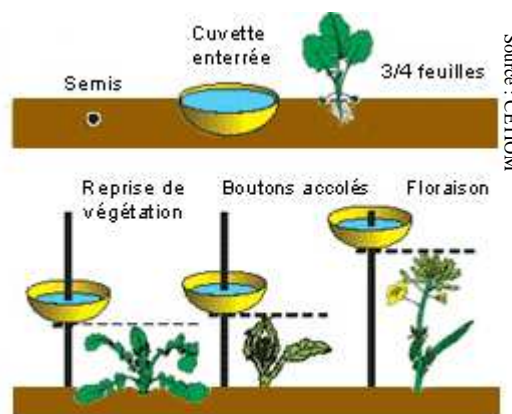
Période de risque : de la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Evaluation du risque : à surveiller dès la levée. Une surveillance des parcelles, la pose de pièges dès le semis, permettent d'anticiper les dégâts.

Attention, la présence de limaces est très liée à l'historique parcelle mais aussi aux conditions climatiques.

Suivi des ravageurs : mise en place et disposition de la cuvette jaune

- Placez la cuvette dans le colza à 10 m de la bordure dès le semis, si possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez-la d'eau additionnée de mouillant (type produit à vaisselle).
- Pour capturer l'altise d'hiver (grosse altise), la cuvette est enterrée.
- Pour le charançon du bourgeon terminal à partir d'octobre et les insectes du printemps, la cuvette doit être remontée en cours de culture et son fond toujours positionné juste au-dessus de la végétation.
- La pose de plusieurs pièges est conseillée sur une parcelle.



A RETENIR

MAÏS

**Début des récoltes prévues pour fin septembre
(maïs ensilage)**

COLZA

**Levée en cours
Limaces : Rester vigilant, risque élevé**

**PROCHAIN BULLETIN :
24 SEPTEMBRE 2013**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.